

## Création d'une boutique en ligne pour revenu complementaires

Par julie69300, le 10/02/2012 à 14:14

Bonjour,

je suis en cdi depuis 6ans et demis a temps complet, j'aimerais creer une boutique en ligne de bijoux tout en y declarant biensur pour avoir un complement de salaire. Puis je cumuler mon travail actuel en plus de cette création?

merci.

Par pat76, le 11/02/2012 à 16:58

**Bonjour** 

Bonjour

Rien ne vous empêche de créer une boutique en ligne puisque pour cela vous serez considérée en profession libérale.

Il serait quand même opportun d'en aviser votre employeur.